

AMI

SESSION 2018

**CONCOURS INTERNE
D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

**RÉDACTION D'UNE NOTE À PARTIR D'UN DOSSIER RELATIF
À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT
DU SYSTÈME ÉDUCATIF**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
AMI	R0000	101	1037

Sujet

Vous êtes attaché(e) au sein de la division de la scolarité d'une inspection d'académie.

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) viennent d'être publiés. Certains établissements du département ont enregistré des résultats inférieurs à ceux qui étaient attendus. Cette situation suscite des interrogations et des inquiétudes. Aussi l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) a-t-il décidé de consacrer à ce sujet la prochaine réunion des chefs d'établissements qu'il présidera.

Dans la perspective de cette réunion, Il vous demande une note qui fera le point sur la méthode de construction des Ival, l'intérêt de ces indicateurs et mettra en exergue les pistes de progression dont les lycées peuvent se saisir pour améliorer leurs résultats.

Sommaire :

- **Document 1** : Note de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) « Les indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat - Baccalauréats général, technologique et professionnel 2016 » - Extraits (4 pages).
- **Document 2** : Rapport n° 2015-065 de juillet 2015 de l'inspection générale de l'éducation nationale et l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche - « Des facteurs de valeur ajoutée des lycées » - Extraits (8 pages).
- **Document 3** : Article de Delphine Bancaud publié le 3 avril 2014 dans « 20 minutes » - « Être élève dans un lycée mal noté, un handicap pour la scolarité ? » (2 pages).
- **Document 4** : Interview publiée par l'AEF le 24 mars 2017 « Ival : les bons résultats dans l'académie de Créteil sont liés à « une culture d'équipe différente » (SNPDEN) (2 pages).
- **Document 5** : Note d'accompagnement de la DEPP (numéro 4 – mars 2017) – « Indicateurs de valeur ajoutée de l'académie de X » Extraits (3 pages).
- **Document 6** : Article de François Jarraud publié le 22 mars 2017 dans « Le café pédagogique » - « Palmarès des lycées : Qu'est ce qui fait la réussite du lycée Utrillo de Stains ? » (2 pages).

Document n° 1 :

Extraits de la note de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) « Les indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat - Baccalauréats général, technologique et professionnel 2016 »

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère a pour objectif de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.

Les indicateurs de résultats publiés par le ministère sont mis à disposition du public afin de donner des éléments de réponse à la question de l'évaluation de l'action propre d'un lycée sur la réussite de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats », est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès (élèves dotés de bonnes méthodes de travail ou bénéficiant de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades), ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez ses élèves les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Question délicate car il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être appelé « de bons résultats » pour un lycée. Les critères retenus pour apprécier les résultats d'un établissement ne sont pas les mêmes selon les objectifs des lycéens et de leurs parents. Selon les priorités accordées au lieu d'enseignement, au choix de la série ou à la réussite, on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition de ces indicateurs :

- donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements en prenant en compte leur composition sociodémographique.

Quels indicateurs de résultats retenir ?

Quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Selon le point de vue, chef d'établissement, enseignant, élève ou parent d'élève, les objectifs peuvent être différents.

Pour les chefs d'établissements, ces indicateurs doivent aider à faire des choix de pilotage. Pour les élèves et leurs parents, les guider vers l'établissement qui correspondra le mieux à leurs aspirations : choix d'une série/spécialité, proximité de l'établissement de leur lieu d'habitation, réussite de la scolarité jusqu'au baccalauréat même avec redoublement.

Le ministère a pris le parti de présenter des indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ces indicateurs sont publiés pour les lycées publics et privés sous contrat.

Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves présents à l'examen. Les différentes séries des baccalauréats généraux et technologiques ont toujours été distinguées. Dans la voie professionnelle, une distinction par domaines de spécialité est faite depuis 2015, en plus de la distinction entre les secteurs de la production et des services.

Le taux d'accès au baccalauréat

Cet indicateur évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire**. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements¹. En revanche, les élèves qui ont dû quitter le lycée, soit parce que celui-ci n'offre pas la section qu'ils souhaitent préparer, soit parce qu'ils ont été orientés

¹ À partir de la session 2015, les élèves sous statut scolaire qui accèdent au niveau supérieur, *en restant dans le même établissement*, avec un statut d'apprenti sont également considérés comme des succès pour le calcul des taux d'accès.

par l'établissement vers une section d'un autre lycée, ou, simplement parce qu'ils ont déménagé, sont considérés du point de vue de l'indicateur comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît donc beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Ainsi, un lycée qui propose toutes les sections du baccalauréat et qui est relativement isolé a, toutes choses égales par ailleurs, plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'en terminale (et jusqu'à l'obtention du baccalauréat) qu'un lycée que de nombreux élèves quittent en cours de cycle parce qu'ils n'y trouvent pas la section souhaitée ou parce qu'il est implanté dans une zone où la concurrence d'autres établissements est très forte. Ces éléments ont conduit le ministère à fournir **le taux d'accès de la première au baccalauréat, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée qui prépare à un éventail restreint de séries du baccalauréat à l'issue de la classe de seconde.**

Nous verrons par la suite que la prise en compte de la structure pédagogique du lycée permet aussi d'atténuer les questions d'interprétation liées aux différences d'offres de formations entre lycées.

À partir de la session 2015, l'indicateur portant sur la proportion de bacheliers parmi les sortants n'est plus publié. La proportion de bacheliers parmi les sortants de terminale est reprise sous le terme de taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce taux permet d'apprécier la part de redoublants - suite à un échec au baccalauréat - acceptée au sein de l'établissement, et d'évaluer l'efficacité de sa politique de redoublement.

Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre du lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès – bons élèves dotés de bonnes méthodes de travail ayant pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée, ou encore qui se trouvent dans un lycée où ils bénéficient de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades mieux dotés qu'eux – ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.

Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève. Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève ont été retenus car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève.

En moyenne, les probabilités de réussite au baccalauréat sont très variables selon l'âge, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire à l'entrée au lycée (apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet [DNB]) des élèves de terminale. Le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 12 points entre les élèves à l'heure et ceux en retard à l'entrée au lycée. L'écart est supérieur à 15 points entre les élèves ayant eu 10 ou moins aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant eu plus de 14, et de 8,5 points entre les enfants de parents à catégorie sociale très favorisée et les enfants de parents à catégorie sociale très défavorisée. Il est moins important selon le sexe (3 points entre les filles et les garçons).

Les regroupements réalisés pour les origines sociales

À partir de la session 2015, les catégories socioprofessionnelles des deux parents sont prises en compte pour mesurer l'origine sociale, et leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale². Ce dernier a été créé à partir de données comportant une description extrêmement

² Cf. Thierry Rocher, « Construction d'un Indice de position sociale des élèves », *Education & formations n°90*, avril 2016 DEPP.

fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.), afin de définir si les élèves se trouvaient dans une situation favorable aux apprentissages. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (en tenant compte du cas particulier des familles monoparentales), pour hiérarchiser le milieu social des élèves, dans les bases de données pour lesquelles seule cette information était disponible.

L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie. Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

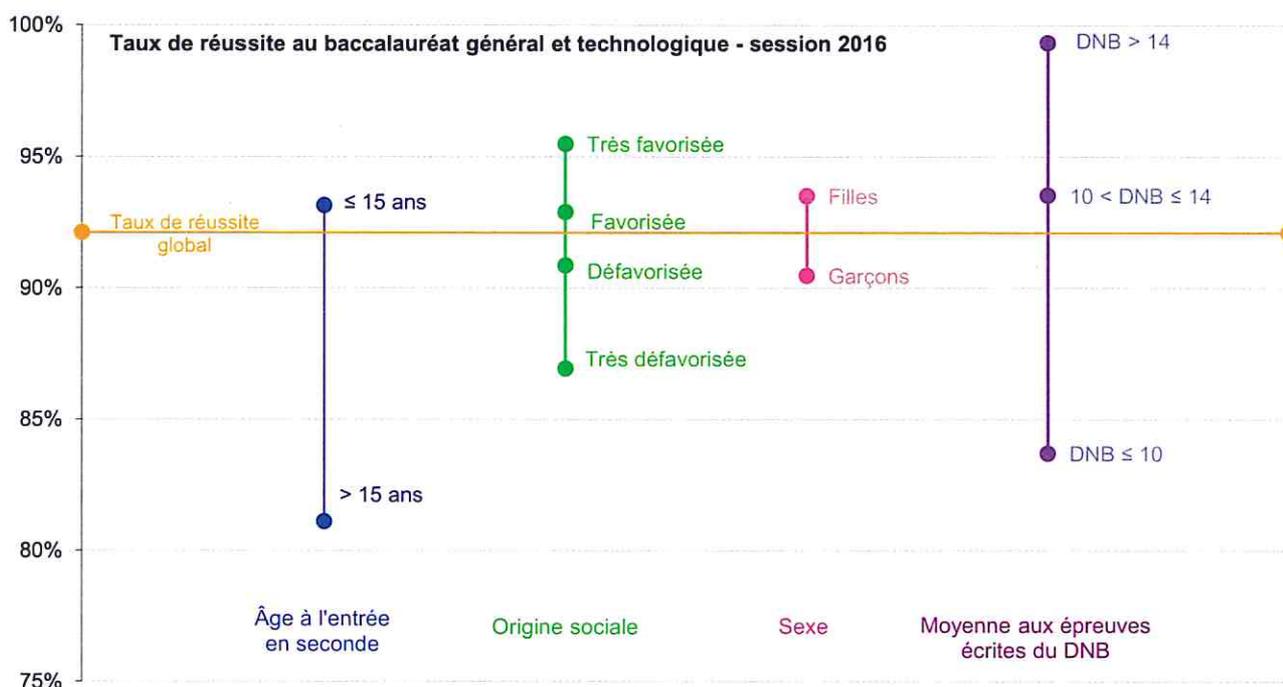
En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est très sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves). A titre d'exemple, près de 95 % des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le baccalauréat, alors que seuls 82 % d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.

Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée.

C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève (âge, origine sociale, sexe, niveau scolaire à l'entrée en seconde) et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, indice de position sociale moyen, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, % de filles) dans lequel il étudie qu'est calculé, pour chaque lycéen, une probabilité de réussite ou d'accès au baccalauréat. Le taux attendu de réussite ou d'accès au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

Baccalauréat général et technologique (session 2016)

Taux de réussite nationaux selon l'âge à l'entrée en seconde, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire des élèves des établissements publics et privés sous contrat (France métropolitaine + DOM)



Note de lecture : Les élèves ayant obtenu 10 de moyenne ou moins aux épreuves écrites du DNB ont un taux de réussite au baccalauréat de 83,7% en 2016.

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite ou d'accès de chaque lycée si ses élèves étaient scolarisés dans un établissement ne contribuant ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « valeur ajoutée », est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Cette mesure est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle n'implique évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

Afin de prendre en compte la structure pédagogique des lycées et ainsi différencier ceux qui disposent d'une large palette de formations des autres, le calcul du taux d'accès attendu référence France est établi en tenant compte de l'appartenance des lycées à l'une des sept catégories suivantes :

- Lycée avec uniquement L, ES et S
- Lycée avec uniquement L, ES, S et STMG
- Lycée avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)
- Lycée avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG
- Lycées hôtelier
- Autre lycée avec au plus 3 séries
- Autre lycée avec au moins 4 séries

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

Document n° 2

Extraits du rapport n° 2015-065 de juillet 2015 de l'inspection générale de l'éducation nationale et l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche « Des facteurs de valeur ajoutée des lycées »

Synthèse

Créés il y a vingt ans et depuis régulièrement publiés par le ministère de l'éducation nationale, les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL), poursuivent un double objectif : rendre compte des résultats du service public national d'éducation en diffusant au grand public des données pour mieux comprendre et interroger les résultats de chaque lycée, mais aussi fournir aux responsables comme aux enseignants des éléments de réflexion pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions et la réussite de leurs élèves.

En faisant la part des facteurs sur lesquels un lycée n'a pas de prise, comme le contexte socio-économique et le niveau des élèves à leur entrée dans l'établissement, ces indicateurs visent à apprécier ce qu'un lycée apporte, de par son action propre, à ses lycéens au cours de leur scolarité de la seconde au baccalauréat, « sa valeur ajoutée ». Ils permettent ainsi d'apprécier la performance des lycées ou leur « efficacité propre ». Pour autant, ces indicateurs ne sauraient donner à voir *comment* les résultats sont produits.

Dans cette recherche des facteurs de valeur ajoutée des lycées, la mission n'a pas dégagé un facteur qui l'emporterait sur tous les autres. L'idée même d'un facteur clé ouvrant à la réussite ne lui paraît pas pertinente.

Pour autant, **plusieurs constats peuvent être établis** :

Une cohérence apparaît : les missions conduites sur place par la mission concluent à l'existence de nombreux facteurs qui jouent très positivement dans les lycées dont la valeur ajoutée est estimée positive par les indicateurs IVAL. Inversement, les visites mettent en évidence différents facteurs, parfois même nombreux, dont l'effet est jugé négatif dans les lycées où la valeur ajoutée est estimée très négative par les IVAL.

Un trait dominant se dégage : la valeur ajoutée, positive ou négative, ne peut jamais être imputée à un seul élément déterminant. C'est toujours une conjonction de facteurs qui se renforcent mutuellement, qui peut expliquer la valeur ajoutée d'un établissement. Cette conjonction est elle-même variable selon les lycées. Il n'y a pas de conjonction modèle, pas de conjonction standard. Il y a des modèles différents dans la construction de la réussite.

Le caractère particulièrement déterminant de certains des facteurs observés se trouve affirmé. En effet, les facteurs qui jouent fortement en faveur de la réussite dans les lycées à valeur ajoutée positive sont également ceux que l'on retrouve dans une efficacité inversée dans les lycées à valeur ajoutée négative.

Une convergence se dessine entre lycées d'enseignement généraux et technologiques et lycées professionnels. En grande partie, les facteurs qui contribuent le plus à la valeur ajoutée sont assez semblables dans les différents types de lycées.

Une analyse globale peut être proposée quant aux facteurs les plus déterminants

Les lycées à forte valeur ajoutée sont ceux qui réussissent à conjuguer, dans leur action propre, des facteurs de réussite dans plusieurs grands domaines.

Ces lycées parviennent d'abord à se construire en tant qu'ensemble uni autour d'un projet pédagogique. Le rôle déterminant de la direction et l'engagement d'équipes fédérées autour d'un projet, qu'elles se sont approprié et qu'elles font vivre, se traduisent par une réelle cohésion interne à l'établissement. La valeur ajoutée y résulte d'une volonté affirmée de prendre en compte les difficultés des élèves et d'y apporter concrètement des réponses par le recours à une variété de formes d'accompagnement des lycéens. La réalité et la régularité du travail donné aux élèves se conjuguent avec un degré d'exigence affirmé. La qualité de la vie au lycée est une priorité qui s'exprime à travers la cohérence qui existe entre la vie scolaire et l'enseignement. Les lycées à valeurs ajoutées positives savent aussi être des lycées inscrits dans la cité et leur environnement. Deux autres facteurs structurels favorisent également la valeur ajoutée des lycées, la polyvalence et, évidemment, la gamme des formations qu'ils offrent jointe à l'attractivité qu'elle engendre. Cette analyse globale confirme que d'autres facteurs, s'ils ne sont pas les plus systématiquement relevés, marquent néanmoins une très nette ligne de partage entre lycées à valeur ajoutée positive et lycées à valeur ajoutée négative. C'est le cas de la préparation au post-baccalauréat, particulièrement en lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), de la place de l'innovation et des expérimentations.

Sans avoir pour objet de redéfinir les indicateurs, la mission ne s'est pas interdit de les réinterroger : vingt ans après leur création, déjà enrichis au cours des dernières années, leur appréciation de la réussite des lycées se joue désormais dans un contexte où le baccalauréat n'est plus la seule pierre de touche d'une scolarité secondaire réussie. Au-delà des questions autour de leurs points forts et de leurs limites, c'est leur capacité à interroger les actions conduites par les lycées qui doit toujours susciter l'intérêt. Ils peuvent ainsi être l'occasion de reposer la question de l'évaluation des établissements.

[...]

3.2. Une constellation de facteurs internes déterminants

Au cœur de la réussite des élèves se trouvent bien évidemment des personnes. Pour autant, ce ne sont pas seulement les individus eux-mêmes qui paraissent déterminants mais les relations entretenues au sein d'un même groupe ou bien les relations entre les différents groupes constitutifs de la communauté éducative.

3.2.1. L'équipe de direction

La mission a davantage constaté un effet « équipe de direction » qu'un « effet chef d'établissement ».

Par « équipe de direction », nous entendons le chef d'établissement, son ou ses adjoints, le(s) chef(s) des travaux, le gestionnaire ou le gestionnaire comptable, auxquels il convient d'adjoindre les conseillers principaux d'éducation (CPE), voire dans certains cas, la ou le secrétaire de direction ; en tout état de cause, son rôle n'est pas à négliger.

Dans les lycées à valeurs ajoutées positives visités, la mission a le plus souvent pu dialoguer avec des équipes de direction réellement constituées autour du chef d'établissement dans lesquelles la réflexion était conduite de manière collaborative, s'enrichissant des expériences et des regards des uns et des autres. La richesse des dialogues, la capacité à assumer les différences, parfois les divergences, et à en tirer profit, constitue un facteur positif. Dans ces situations, les messages portés au sein de l'établissement, qu'ils s'adressent aux enseignants, au pôle vie scolaire ou aux élèves, sont particulièrement cohérents, chaque membre de l'équipe pouvant s'en faire l'écho dans la gestion quotidienne comme dans l'élaboration de projets à plus long terme.

Le gestionnaire joue également un rôle déterminant. S'il comprend son rôle comme un rôle à enjeu pédagogique, il facilite la tâche des enseignants et contribue au bien-être de la communauté éducative, un des facteurs reconnus de réussite. Certains vont même jusqu'à observer des projets dans les classes ou être présents lors de la présentation des projets pour en comprendre l'intérêt pédagogique et pouvoir mieux juger de l'intérêt de financer telle ou telle action. C'est grâce à lui que des débats inutilement chronophages autour de la cantine et de la propreté des toilettes peuvent être évités. C'est aussi en grande partie grâce à lui que les agents peuvent prendre toute leur part à la mission éducative de l'établissement.

Les établissements à valeurs ajoutées positives se caractérisent presque tous par une équipe de direction qui partage les mêmes objectifs et qui sait faire émerger des valeurs communes, qui échange de manière constructive et n'a pas subi de changements trop fréquents en son sein. On peut mentionner ici deux contre-exemples d'établissements en difficulté qui ont changé pour l'un trois fois et pour l'autre cinq fois de proviseur en neuf ans. Car, s'il convient d'insister sur l'équipe, il n'en reste pas moins que l'absence ou les changements fréquents de chef d'établissement déstabilisent profondément une communauté éducative. Sont donc véritablement réinterrogés ici la formation et le mouvement des personnels de direction mais aussi ceux des gestionnaires.

[....]

3.2.2. Les professeurs

- **Paroles d'élèves sur les professeurs**

La mission a rencontré de très nombreux élèves : délégués de classe, élus au conseil d'administration, au conseil de la vie lycéenne (CVL), au conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), élèves sans responsabilité particulière. Or, il a été frappant de constater à quel point leur discours sur les professeurs était positif, quels que soient l'établissement et les résultats. Certes, ils déplorent parfois le « chahut » et le désordre qui règnent dans certains cours, regrettant tout autant l'attitude des « élèves perturbateurs » que le

« manque d'autorité » de certains professeurs. Pourtant, en règle générale, ils reconnaissent la qualité de l'enseignement reçu.

Des élèves d'un établissement dont les valeurs ajoutées étaient négatives, interrogés sur les points positifs de leur lycée, ont cité en premier lieu la qualité et la disponibilité de leurs professeurs, soulignant qu'ils sont accessibles à toute heure par messagerie électronique. Ils ont insisté sur leur propre manque de travail et exprimé leur sentiment d'être encouragés et aidés par leurs professeurs.

[...]

On constate donc un discours quasi unanime : l'implication et l'investissement des professeurs sont soulignés partout et par tous. Un véritable hommage leur est rendu.

- **Le travail en commun des professeurs**

Lorsque l'on interroge les professeurs sur les facteurs de réussite d'un établissement, il n'est pas rare d'entendre des phrases de ce type : « Ici, tout le monde s'entend bien, nous sommes comme un groupe d'amis. » Or, la « bonne entente des professeurs » n'est pas un gage de la réussite des élèves.

La mission a par exemple rencontré des équipes qui s'entendaient bien mais qui n'échangeaient que rarement sur les pratiques pédagogiques ou sur les élèves. Les actions menées par les professeurs pouvaient être foisonnantes mais, non coordonnées entre elles, elles ne produisaient pas les effets positifs escomptés.

Il semblerait que, à l'instar de l'équipe de direction, l'effet « équipe de professeurs » eût des retombées plus bénéfiques que des actions isolées.

Les élèves du reste ne s'y trompent pas. « Ici, tout se sait, et tout de suite ». Les équipes soudées, qui s'informent mutuellement, se soutiennent (certains prenant les élèves de collègues dans leur classe lorsqu'un comportement est devenu difficile ou lorsqu'il faut réexpliquer), montent des projets en commun, se trouvent en grande majorité dans les établissements à valeurs ajoutées positives.

Il faut souligner le caractère souvent très informel du travail en commun et de la communication entre les enseignants. Parfois ressenties comme lourdes et peu réactives, les instances prévues à cet effet telles que le conseil pédagogique semblent moins porteuses que les communications par courriel, une salle des professeurs accueillante, des emplois du temps qui rendent possibles des temps d'échange impromptus, comme, par exemple, une pause méridienne suffisante, au moins une fois par semaine.

[...]

En tout état de cause, les établissements à valeurs ajoutées positives proposent des réponses diversifiées et localement adaptées à la difficulté scolaire et apportent ces réponses de manière collégiale et globale.

3.2.3. Place et fonction du pôle vie scolaire

Dans les établissements à valeurs ajoutées positives, les conseillers principaux d'éducation sont intégrés dans une équipe de direction élargie et notamment participent au conseil

pédagogique, de façon à comprendre les orientations choisies et être en situation, lorsque nécessaire, de prendre le relais de façon cohérente avec les attitudes adoptées par les enseignants et les actions d'accompagnement mises en place. Dans ces établissements, les questions de vie scolaire sont l'affaire du plus grand nombre. On observe que cette intégration fructueuse des CPE et des professeurs en une même équipe est une étape souvent franchie dans les lycées qui fonctionnent bien et en constitue un point fort.

Dans d'autres établissements en revanche, le pôle vie scolaire semble œuvrer de manière déconnectée des autres intervenants. Au-delà de la gestion de l'équipe des surveillants, les conseillers principaux d'éducation (CPE) gèrent les retards et les absences des élèves, ainsi que les difficultés rencontrées par les professeurs face à l'attitude des élèves. Cependant, ce traitement s'effectue sans concertation avec les enseignants, tentés trop souvent de considérer que les problèmes de discipline ne sont pas de leur ressort, *a fortiori* si cela concerne l'attitude et le comportement des élèves en dehors de leur cours. On observe également un manque de rapidité dans la transmission des informations, concernant notamment des situations vécues par les élèves et pouvant influencer et expliquer leur comportement, mais aussi relativement aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans certaines disciplines, les alertes n'étant alors pas données suffisamment tôt.

[...]

3.2.4. Les élèves, leur vie dans l'établissement et leur travail scolaire

[...]

- **Les élèves et l'encadrement**

- **L'importance du contrôle des absences**

Dans de nombreux lycées désormais, l'information des parents concernant les retards ou absences de leurs enfants se fait par SMS, ce qu'ils disent apprécier. Ainsi, dès qu'un élève arrive après la fermeture des portes, ses parents en sont informés. Interrogés sur ce système, des élèves de toutes classes et voies de formation d'un lycée de banlieue parisienne ont observé que, s'il était bien sûr un peu dérangent d'être ainsi « pistés », il était également très intéressant d'être « cadrés » afin de garantir le sérieux de leurs attitudes, fût-ce contre leur tendance spontanée.

Dans d'autres cas moins favorables, la mission a perçu que l'homogénéité de traitement des absences des élèves par la vie scolaire et les professeurs n'est pas forcément acquise. Il a ainsi été rapporté que selon la filière à laquelle les élèves appartiennent, le seuil de tolérance des absences peut différer. Il s'agit bien évidemment en la circonstance d'une situation inacceptable, assurément guère propice à une égale dignité des voies de formation, risquant notamment d'entretenir des pratiques d'orientation fondées sur de mauvais arguments et des représentations biaisées.

[...]

- **Le travail scolaire des élèves**

Grâce à une sécurité assurée, à un cadre de vie au lycée formalisé, expliqué et respecté, les élèves expriment souvent leur satisfaction de pouvoir se consacrer à leur travail scolaire.

La mission a pu constater, malheureusement, que sur bien des points, les pratiques des professeurs ne sont pas harmonisées. Lors des rencontres avec différents groupes d'enseignants, ces derniers ont été souvent surpris de constater que, n'ayant pas défini de pratique commune, ils ont des attitudes diverses que ce soit pour la gestion des retards, vis-à-vis d'un travail non rendu ou encore relativement à l'évaluation et la notation des élèves.

La question des devoirs et travaux donnés aux élèves est un indice de la « stimulation » pédagogique des élèves, de la régularité du travail qu'ils effectuent, mais aussi de la cohérence des pratiques des différents professeurs. Elle se révèle être un facteur assez clivant entre lycées à valeur ajoutée positive et lycées à valeur ajoutée négative.

Les devoirs en temps limité, surveillés, organisés régulièrement, inscrits dans l'emploi du temps sont un élément de cadrage et d'entraînement efficace des élèves dans plusieurs lycées à valeur ajoutée positive, notamment en zone difficile, apprécié des élèves comme des parents. Structurant le rythme de travail, entraînant les élèves aux épreuves, incitant les professeurs à concevoir des sujets communs, ces devoirs sont un des points forts explicitement affichés par certains lycées ayant les meilleures performances et identifiés par la mission comme contribuant à l'obtention de leurs bons résultats.

[...]

3.3. La cohésion des équipes et la cohérence qui en découle

Un établissement est une forme de « corps collectif » composé d'entités diverses dont le dysfonctionnement d'une seule d'entre elles ne met pas en péril nécessairement et immédiatement son équilibre ni sa performance. Les faiblesses d'une des parties sont souvent compensées par une autre, dans une forme d'autorégulation.

Pour autant, il ne faut pas oublier que le lycée français est marqué par de multiples distinctions ou segmentations : distinction entre les voies de formation (générale, technologique, professionnelle), entre les séries (et leur « hiérarchie »), entre les disciplines, entre les fonctions d'enseignement, de vie scolaire, de documentation, assurées par des personnels différents, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance assuré par les TOS (personnels techniciens, ouvriers et de service), entre les corps de fonctionnaires, etc. Segmentation qui peut conduire à une fragmentation à laquelle il faut ajouter la liberté pédagogique souvent comprise comme strictement individuelle. Comment s'étonner dès lors si la cohésion n'est pas spontanée ? Loin d'être donnée, elle est donc toujours à construire alors qu'elle est déterminante. C'est dire si un lycée n'a pas d'emblée son unité. Pour qu'il y accède, encore faut-il :

- une capacité de la direction à créer, à susciter, à encourager ;
- une cohésion entre la direction et l'ensemble des équipes enseignantes, entre les équipes enseignantes elles-mêmes ;
- une cohésion entre l'enseignement et la vie scolaire ;
- une cohésion en matière de sanctions, dans l'application des règles, dans l'attitude vis-à-vis des élèves ;
- une cohésion nourrie par la polyvalence de l'établissement qui ne soit pas que juxtaposition ou fusion administrative ;
- une cohésion pédagogique s'exprimant à travers les progressions pédagogiques, les travaux et devoirs donnés aux élèves et leur évaluation.

Autant de points que la mission a pu voir à l'œuvre dans bien des lycées à valeur ajoutée positive.

[....]

4.2. La connaissance des indicateurs de valeur ajoutée et l'usage qui en est fait

4.2.1. Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées sont généralement connus des équipes de direction

S'ils sont en général connus par les proviseurs et les équipes de direction, les IVAL n'en sont pas pour autant largement utilisés ni systématiquement diffusés au sein des établissements. Dans les meilleurs des cas, des références y sont faites par le proviseur en conseil d'administration, lors des réunions de rentrée, plus rarement dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique du lycée ou dans le cadre d'un diagnostic établi sur sa situation. La mission a d'ailleurs pu disposer de quelques documents de ce type de bonne qualité, riches d'informations, explicites et donnant une vue complète des activités de l'établissement et de ses résultats. La référence aux IVAL est alors un argument et un point fort de la présentation.

Cet usage des IVAL est évidemment plus fréquent dans les lycées dont la valeur ajoutée est positive. Outre un usage interne, il est alors possible au proviseur de fonder également sa communication auprès des parents et de la presse sur la valeur ajoutée du lycée, surtout lorsqu'il s'agit d'en corriger l'image. L'effet de proximité et les contacts réguliers avec la presse quotidienne régionale sont évidemment davantage utilisés par les lycées de villes moyennes où ces contacts peuvent d'ailleurs produire des effets rapides sur l'opinion publique, comme la mission a pu l'observer.

4.2.2. Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées sont globalement méconnus des enseignants

Sans doute la situation est-elle très variable selon les lycées ; certains professeurs sont conscients des bonnes performances de leur établissement d'autant plus qu'elles sont régulièrement mises en avant par la direction lors des réunions de rentrée.

Cependant, lorsque les professeurs, personnels de vie scolaire et globalement les personnels d'un lycée déclarent connaître les IVAL, c'est souvent à travers leur diffusion par la presse. Ils en suspectent alors les déformations et en cas de valeur ajoutée négative peuvent se sentir découragés et y voir un facteur contribuant à la dégradation de l'image du lycée.

Reste que globalement, les IVAL sont très peu connus des professeurs. De fait, il y a une ignorance de la pluralité des indicateurs essentielle aux IVAL et de la distinction entre taux attendus et résultats bruts qui fonde la notion de valeur ajoutée. Il est très significatif que les interlocuteurs de la mission, quand bien même ils disaient avoir entendu parler des IVAL, aient rapidement souhaité en connaître les composantes et le mode de calcul. Tout aussi significatif le fait que dans bien des lycées visités, ils aient découvert à l'occasion de la venue de la mission que leur lycée produisait une valeur ajoutée positive ou négative, inverse parfois à celle qu'ils auraient attendue. C'est donc l'apport spécifique des IVAL qui reste méconnu, lesquels sont souvent réduits à la seule réussite au baccalauréat et confondus avec les indicateurs « en général » comme les taux de redoublement, de passage, d'absentéisme, etc.

Lors de l'explicitation des IVAL, quelques professeurs ont pu se montrer méfiants vis-à-vis du concept même de valeur ajoutée qui participe de leur réticence envers une quantification de « l'immatériel pédagogique et éducatif » selon leur expression. Cependant, ces situations ne sont pas les plus fréquentes et la mission a rencontré une très grande majorité de professeurs et d'interlocuteurs intéressés et tout à fait disposés à s'appuyer sur les données fournies par les IVAL pour engager un échange sur les facteurs de réussite dans leur lycée.

Les indicateurs IVAL sont également rarement connus des parents et leurs délégués les plus informés les perçoivent comme les personnels du lycée : connus souvent à travers la presse et, pour ce qui est de l'information donnée par l'éducation nationale, comme un des nombreux indicateurs auxquels il est fait référence sans en percevoir la spécificité. Sans doute les parents connaissent-ils les bons résultats de certains lycées : mais outre qu'ils les jugent trop souvent à partir des résultats bruts, cela ne les dispense pas toujours en zone urbaine dense comme à Paris, de souhaiter voir leurs enfants scolarisés dans un lycée voisin dont ils savent la moindre valeur ajoutée mais connaissent la réputation mieux installée. [...]

Document n° 3

« Etre élève dans un lycée mal noté, un handicap pour la scolarité ? »

Article de Delphine Bancaud publié le 03/04/14 dans « 20 minutes »

Le ministère de l'Education nationale publie ce vendredi les indicateurs de valeur ajoutée des lycées, qui engendrent une foule de palmarès. Mais être scolarisé dans un lycée mal côté n'est pas forcément de mauvais augure...

Etre élève dans un établissement ayant mauvaise réputation va-t-il obérer sa réussite à venir? C'est ce vendredi que le ministère de l'Education nationale publie les indicateurs de valeur ajoutée des lycées relatifs à la session du baccalauréat 2013. Des chiffres qui permettent aux médias de concocter des palmarès, très utilisés par certains parents pour choisir le lycée de leur enfant et tenter de contourner la carte scolaire. Mais qu'advient-il des élèves qui effectuent toute leur scolarité dans un lycée mal réputé. 20 Minutes a interrogé des experts pour faire le point.

Les conditions d'apprentissage sont-elles moins favorables dans un lycée « mal noté »?

Pas forcément, car comme le souligne Catherine Moisan, directrice de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance «il ne faut pas prendre en compte uniquement le taux de réussite au bac d'un établissement, mais aussi sa capacité à garder ses élèves de la seconde jusqu'au bac et à les faire progresser». Car les élèves moyens évolueront souvent mieux dans des lycées ne figurant pas en tête des classements, que dans des établissements plus élitistes, explique Gaëlle Guernalec-Levy, auteur de « Jamais dans ce lycée »: «Ces lycées mettent souvent en place des classes de seconde à projet et des cours de soutien. Les pédagogies déployées y sont parfois très innovantes». Quant à l'idée reçue selon laquelle les meilleurs profs seraient l'apanage des lycées élitistes, elle la bat en brèche: «on peut trouver des bons enseignants dans les mauvais lycées et des mauvais dans les bons».

Quelles conséquences sur la psychologie de l'élève?

Etre scolarisé dans un établissement peu réputé est parfois mal vécu par les élèves: «Certains ont tendance à se conformer à l'image qu'on leur renvoie et donc à s'assimiler à des élèves médiocres. Ils partent battus d'avance, ce qui peut nuire à leur scolarité», observe Gaëlle Guernalec-Levy. «Or, ce n'est jamais une catastrophe, car il est rare qu'un élève assidu n'ait pas son bac, même dans un lycée ayant une mauvaise réputation», souligne-t-elle. Mais ce type d'établissement, où la pression scolaire est faible, peut aussi permettre à certains élèves de s'épanouir. «Il vaut mieux être un bon élève parmi les moyens, qu'un moyen parmi les bons. Cela permet à certains élèves de reprendre confiance en eux et de progresser encore», souligne-t-elle.

Les choix d'orientation sont-ils plus restreints ensuite?

Même si tous les possibles existent après le bac «les élèves des lycées peu réputés demandent rarement une affectation en classe prépa, ils ne s'y autorisent pas», constate Gaëlle Guernalec-Levy. Une autocensure due aussi à la présentation qui est faite des différentes filières, selon les

établissements, observe Agnès Van Zanten, Directrice de recherche au CNRS: «Dans les lycées élitistes, on va davantage mettre l'accent sur l'accès aux grandes écoles, alors que dans des lycées plus défavorisés, on parlera plus des filières universitaires généralistes et des BTS». «Or, les bons élèves peuvent tout à fait obtenir une place en classe prépa, car ce qui compte surtout dans leur dossier ce sont les appréciations des professeurs», affirme Gaëlle Guernalec-Levy. Agnès Van Zanten admet toutefois qu'il sera plus difficile à un bachelier provenant d'un établissement peu réputé, d'intégrer une classe prépa dans un lycée très élitiste «car cela peut constituer un label négatif empêchant la sélection de son dossier». Par ailleurs, elle souligne qu'il aura sans doute plus de mal à suivre que ces camarades issus de lycées plus prestigieux: «car certains établissements préparent leurs élèves aux classes prépa dès la seconde, en allant au-delà des programmes, en enrichissant les exercices».

Document n° 4

« Ival : les bons résultats dans l'académie de Créteil sont liés à une culture d'équipe différente" (SNPDEN)

Interview par Laure Delacloche publiée par l'AEF le 24 mars 2017

La forte valeur ajoutée des lycées de l'académie de Créteil observée par les Ival s'explique par "l'engagement des équipes sur le terrain", déclare à AEF Bruno Bobkiewicz, secrétaire académique de Créteil du SNPDEN. Pour ce proviseur de Saint-Denis, "l'académie de Créteil accueille de nombreux enseignants débutants mais ceux-ci s'impliquent beaucoup". "La culture de ces équipes est différente : elles font du lycée un lieu de vie", estime-t-il, ajoutant que des actions ciblant les redoublants et les décrocheurs sont mises en place. Dans ces lycées, "il y a une obligation de remise en cause des méthodes traditionnelles d'enseignement". Concernant le pilotage des EPLE, Bruno Bobkiewicz estime qu'Ival est "un bon outil de comparaison" des établissements mais est "un indicateur parmi d'autres".

AEF : Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées 2016 (Ival) montrent que les lycées de l'académie de Créteil sont nombreux à faire mieux réussir leurs élèves qu'attendu dans l'obtention du bac. Ainsi, parmi les 15 lycées présentant la meilleure valeur ajoutée du taux d'accès 1re-bac, 11 sont situés dans votre académie. Comment cela se traduit-il dans les établissements ?

Bruno Bobkiewicz : Enfin un zoom un peu positif sur l'académie de Créteil et sur le département de Seine-Saint-Denis ! Nous entendons beaucoup parler des difficultés de l'Éducation nationale sur ce territoire et les Ival montrent qu'il compte en réalité de nombreux établissements avec de hautes valeurs ajoutées. Cela reflète l'engagement des équipes sur le terrain : l'académie accueille de nombreux enseignants débutants mais ceux-ci s'impliquent beaucoup pour produire un travail de qualité. Dans ces lycées, il y a une obligation de remise en cause des méthodes traditionnelles d'enseignement.

Il faut cependant tenir compte du fait que ces valeurs ajoutées sont hautes car dans ces lycées défavorisés, les taux attendus sont bas. Lorsque le taux attendu de réussite au bac est de 95 %, il est difficile d'avoir une valeur ajoutée élevée ! Dans l'académie de Créteil, ce taux se situe parfois autour de 70 %.

Je souhaite également souligner le travail des élèves : ces résultats sont leur réussite. Dans un contexte souvent défavorable et anxiogène, ils parviennent à se mobiliser.

AEF : Les hautes valeurs ajoutées en termes de taux d'accès au baccalauréat laissent penser que ces lycées mettent en place des actions ciblant les redoublants et les décrocheurs, afin de leur faire obtenir leur bac. Cela se vérifie-t-il sur le terrain ?

Bruno Bobkiewicz : Tout à fait. Par exemple, le lycée Paul-Éluard, dont je suis le proviseur, figure depuis quelques années parmi les établissements comptant de hautes valeurs ajoutées. Nous avons mis en place un système de tutorat essentiellement assumé par les enseignants à destination des élèves de seconde qui redoublent car nous savons que doubler une classe est un facteur de décrochage.

Nous prévenons également le décrochage en repérant les élèves de classe de première, essentiellement dans les filières technologiques, qui présentent des difficultés scolaires importantes. Ils peuvent suivre un module appelé "Parenthèse" qui leur permet de travailler avec des comédiens sur la confiance et l'estime de soi, assorti d'un suivi individuel, essentiellement du tutorat. Cela concerne une quinzaine d'élèves chaque année.

AEF : Parmi les établissements de l'académie de Créteil bien placés dans Ival, deux se distinguent : Maurice-Utrillo à Stains et Mozart au Blanc-Mesnil. Ils associent deux valeurs ajoutées hautes en termes de réussite au bac et d'accès 1re-bac. Quelles sont les raisons de cette réussite ?

Bruno Bobkiewicz : Je ne connais pas les dispositifs précis mis en œuvre dans ces lycées mais je sais que les équipes, comme souvent dans ce secteur, y sont très engagées : la direction et les enseignants ne se limitent pas à venir le matin avant les cours et à repartir en même temps que les élèves. Personne ne compte son temps et cela se ressent au niveau de la cohérence du travail d'équipe. La culture de ces équipes est différente : elles font du lycée un lieu de vie. Nous sommes dans des secteurs où l'école déborde de son cadre.

Enfin, je veux rappeler que ces établissements disposent de moyens supplémentaires alloués par le rectorat au titre de l'éducation prioritaire. Quoi qu'en disent certaines organisations syndicales, ces endroits ne sont pas abandonnés par l'Éducation nationale. Je suis cependant persuadé que ces moyens ont des effets et doivent continuer à exister, ce qui, à l'approche de l'élection présidentielle, peut en effet devenir une inquiétude.

AEF : Comment utilisez-vous les résultats d'Ival dans le pilotage de votre établissement ?

Bruno Bobkiewicz : Nous disposons de nombreux indicateurs de pilotage et Ival en est un parmi d'autres. L'utilisation de ces outils est une question de culture, qui diffère d'un proviseur à l'autre. Toutefois les tableaux de bord sont toujours intéressants, spécialement lorsqu'ils comprennent, comme Ival, des taux attendus de réussite : c'est un bon outil de comparaison. D'autres indicateurs sont très utiles, comme ceux concernant les publics accueillis ou la stabilité des équipes éducatives. Je pense qu'ils doivent être regardés sans être une attention quotidienne.

Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) de l'académie de X

Session 2016



Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces

indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée en seconde.

Méthodologie

Champ Ival

Les indicateurs de résultats sont calculés pour tous les lycées publics et privés sous contrat dès lors que le nombre d'élèves présents est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 pour le baccalauréat professionnel. Aucun indicateur n'est calculé si le cycle de formation de l'établissement est incomplet.

Sur les 67 lycées de l'académie de X qui dispensent un enseignement général et technologique, 62 font partie du champ des IVAL ; pour 3 établissements, le nombre de présents est insuffisant, et 2 établissements proposent un cycle incomplet. L'ensemble des 51 lycées de l'académie qui dispensent un enseignement professionnel fait partie du champ IVAL.

Champ de l'étude

Dans cette étude, n'ont pas été retenus 7 lycées de la voie générale et technologique, 4 établissements proposant un enseignement professionnel dans le domaine de la production et 3 dans celui des services, compte tenu de leurs faibles effectifs qui rendent la valeur de leurs indicateurs fragile.

Les seuils retenus sont de 50 élèves présents au baccalauréat général et technologique et 20 élèves présents dans chaque domaine du baccalauréat professionnel.

Sur les 70 lycées généraux et technologiques de l'académie, 3 dispensent un enseignement technologique uniquement en BTS et non dans les classes du 2^d degré.

		Général et techno	Professionnel	
			Production	Services
Champ Ival	Lycées proposant l'enseignement	67	35	40
	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil Ival	64	35	40
	Lycées proposant un cycle complet	62	35	40
Champ de l'étude	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil de l'étude	55	31	37

L'académie compte 23 lycées professionnels et 28 lycées polyvalents, soit 51 établissements proposant une formation professionnelle. Parmi eux, 35 dispensent un enseignement dans le domaine de la production, et 40 dans le domaine des services.

Définitions

Le **taux de réussite au baccalauréat** rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Le **taux d'accès de la seconde ou de la première au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde ou de première, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

➤ Une offre de formation réduite dans un lycée général et technologique peut provoquer le départ de nombreux élèves après la seconde. Le taux d'accès à partir de la première fournit alors une image plus juste de l'accompagnement des élèves des lycées proposant un enseignement général et technologique. C'est donc cet indicateur qui a été retenu pour cette étude. Par contre, le taux d'accès à partir de la seconde reste pertinent pour les lycées ayant un enseignement professionnel.

Les **taux constatés** correspondent à la valeur observée d'un indicateur.

Les **taux attendus** estiment la valeur que prendrait un indicateur si, en moyenne, les élèves du lycée réussissaient au baccalauréat ou y accédaient comme tous les élèves de mêmes âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire à l'entrée en seconde, et scolarisés dans des établissements présentant les mêmes caractéristiques en termes de population accueillie (âge, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, sexe, origine sociale). Les taux attendus sont calculés à partir des résultats des lycéens de la France entière.

➤ Le taux d'accès attendu prend en compte la structure pédagogique de l'établissement basée sur l'offre de formation pour les lycées proposant un enseignement général et technologique.

Pour chaque indicateur, la **valeur ajoutée de l'établissement** est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu. Elle traduit la contribution de l'établissement à la réussite scolaire. Si la valeur ajoutée est positive, on peut penser que le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Cinq familles d'établissements

Les lycées ont été répartis en cinq familles, compte tenu de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat :

- Les lycées **neutres** dont les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès sont égales ou comprises entre -2 et +2 points.
- Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas à la famille précédente.
- Les établissements **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- Les établissements **sélectifs** qui présentent une valeur ajoutée au taux de réussite positive et une valeur ajoutée au taux d'accès négative sans appartenir à la classe des lycées neutres.
- Les lycées **en deçà des attentes** avec les deux indicateurs de valeurs ajoutées négatifs et dont l'un au moins est strictement inférieur à -2.

Un établissement est considéré **en progression** lorsqu'une hausse est enregistrée par rapport à la session 2015 pour les deux indicateurs de valeur ajoutée.

Un établissement est considéré **régulier dans la performance** s'il fait partie de la famille des lycées performants pour les sessions 2014, 2015 et 2016.

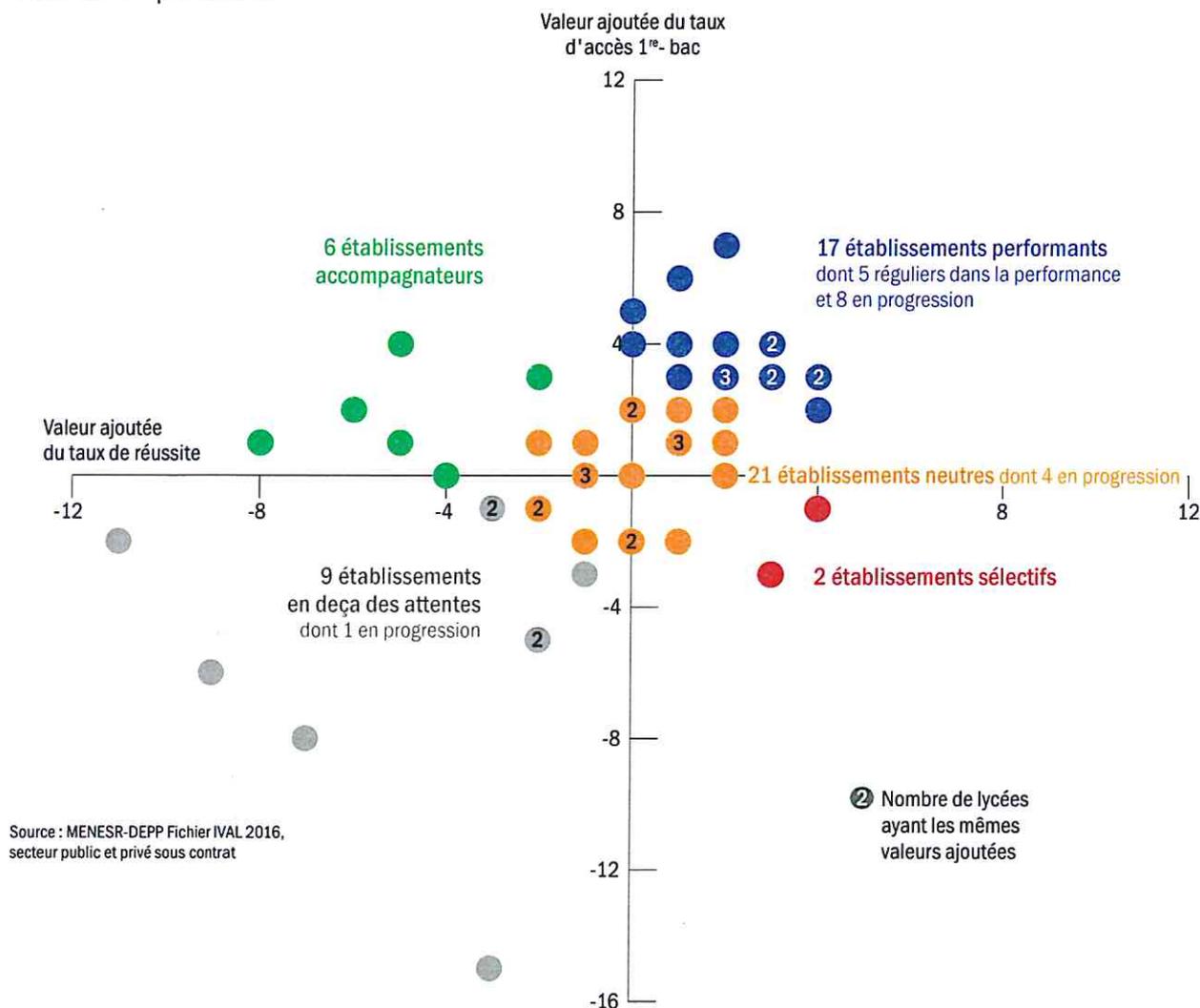
Une refonte méthodologique a été entreprise à la session 2015 afin d'améliorer encore la qualité des indicateurs.

Les modifications portent à la fois sur le traitement des données, sur leur modélisation et sur la diffusion des résultats. Les changements purement méthodologiques sont transparents pour les utilisateurs des Ival, puisqu'ils impactent le modèle et non la présentation des résultats.

Du fait de ces changements méthodologiques, les résultats aux IVAL 2016 ne peuvent être comparés qu'à ceux de l'année précédente.

L'enseignement général et technologique

Les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au taux de réussite et la valeur ajoutée au taux d'accès de la première au baccalauréat afin de fournir une image la plus juste possible de l'accompagnement des lycées de l'académie, y compris de ceux qui ne proposent pas un spectre large de formations en première.



Parmi les 55 lycées de la voie générale et technologique retenus dans cette étude,

- 21 établissements (38,2%) ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès faibles. Ils rentrent dans la catégorie des établissements neutres. Pour 4 d'entre eux, les valeurs ajoutées des deux indicateurs pris en compte sont supérieures à celles de la session 2015.
- Les lycées performants sont au nombre de 17 (30,9%) : ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Parmi eux, 5 sont réguliers dans la performance et 8 sont en progression par rapport à la session précédente.

- Les 6 lycées de l'académie (10,9%) qui affichent une valeur ajoutée négative au taux de réussite, mais positive au taux d'accès, traduisant l'aide apportée à leurs élèves pour réussir au mieux leur scolarité, entrent dans la catégorie des lycées accompagnateurs.
- Inversement, 2 établissements (3,6%) ont obtenu des résultats à l'examen supérieurs aux taux attendus, mais leur taux d'accès de la première au baccalauréat est inférieur à ce qu'on pouvait attendre, compte tenu des caractéristiques de leurs élèves. Ces lycées sont dits sélectifs.
- L'académie compte 9 établissements (16,4% des lycées) dont les résultats sont en deçà des attentes. Toutefois, 1 établissement est en progression par rapport à la session précédente.

Document n° 6**Palmarès des lycées : Qu'est ce qui fait la réussite du lycée Utrillo de Stains ?****Article de François Jarraud publié dans « Le café pédagogique » du 22 mars 2017**

Dans le palmarès des lycées 2017, un établissement se détache : le lycée polyvalent Utrillo de Stains (93). Son nom revient dans les 10 premiers lycées dans 3 des 4 séries du lycée général et technologique. Utrillo est 2ème pour la filière STMG et 6ème pour les séries S et L. Un résultat qui est obtenu avec un taux d'accès au bac excellent et un taux de réussite très supérieur à ce qui est attendu compte tenu de l'origine sociale des élèves. Comment le lycée fait-il pour combattre les pesanteurs sociales et donner leur chance à ses élèves ? Olivier Chesneaux, proviseur, nous donne quelques pistes d'explication....

Un lycée particulièrement performant : Situé dans les 10 communes les plus pauvres de France, Stains est au nord de Saint Denis, dans le département le plus pauvre et le plus jeune du pays : la Seine Saint Denis. Le lycée Utrillo, qui compte près de 1300 élèves, est en zone violence et zone sensible. Des enseignants ont récemment fait grève pour obtenir le classement du lycée en zone prioritaire.

Parlons chiffres. Quand on observe le taux de réussite du lycée Utrillo, on voit qu'il est entre 12 et 17 points supérieur au taux attendu. C'est à dire qu'il y a 17% de reçus en plus qu'attendu en série S et 12 en L, la série STMG étant à 15. Utrillo fait partie des lycées où on a nettement plus de chances d'avoir le bac qu'ailleurs. Pour bien comprendre, comparons avec les autres lycées. En série S sur près de 2000 lycées qui offrent cette filière, près de 900 ont des résultats inférieurs au taux attendu. Un nombre équivalent obtient un taux supérieur. Et Utrillo est dans la pointe de ces derniers.

Accompagnement social des élèves :

Autre caractéristique du lycée : il n'obtient pas ces résultats en triant les élèves de façon à ne pas présenter les plus faibles au bac. Là aussi près de la moitié des établissements opèrent un tri. L'autre moitié garde ses élèves et les fait réussir et Utrillo a de très bons taux là-dessus aussi.

O. Chesneaux, le proviseur, n'aime pas qu'on mette en avant ces taux. Si le taux d'accès est si bon c'est parce que le lycée offre du général, du technologique et du professionnel, ce qui permet de garder tout le monde, dit-il. L'argument, technique, est recevable. Mais d'autres lycées avec les mêmes filières font autrement... Le proviseur parle de l'attachement des jeunes à leur territoire, dont ils sortent peu. "Si on triait on n'aurait plus grand monde", dit-il. "Ici tout le monde ressemble à tout le monde". Dans cette ville pauvre d'une banlieue pauvre, où la ségrégation scolaire bat son plein, le lycée a beaucoup d'homogénéité sociale.

Mais il faut bien quand même parler du lycée. "On met de la bienveillance dans l'accompagnement social des élèves", explique-t-il. "Quand un élève a un problème on ne fait pas semblant de ne pas le savoir. On ne résout pas le problème. Mais on évite d'ajouter du problème au problème".

Et puis il y a tous les projets menés dans l'établissement qui construisent de l'attachement, comme les clubs théâtre, hip hop ou sportifs. Là on touche au climat scolaire, un élément qui joue aussi sur le taux de réussite.

Bienveillance pédagogique : "On a un climat serein ici", poursuit O Chesneaux. "On essaye d'anticiper les situations compliquées". Le lycée compte 4 CPE qui sont très présents sur le terrain pour déminer les conflits.

Bienveillance pédagogique également. "Les professeurs ici prennent les élèves comme ils sont et non comme ils devraient être", dit O Chesneaux. "On a des élèves qui, par leur origine sociale ou leur parcours scolaire, ont soif d'apprendre mais n'ont pas de méthode. Il faut montrer aux élèves qu'ils peuvent réussir pour qu'ils progressent".

Ca n'empêche pas qu'on travaille. Il y a les devoirs du samedi matin et les bacs blancs pour s'entraîner à gérer une épreuve longue. Et puis il y a toutes les activités déployées par le lycée.

"Nos élèves ne partent pas en vacances. On peut leur proposer de venir faire du sport ou une pratique artistique le mercredi après-midi ou le samedi matin. Ils sont là", dit O Chesneaux. Il y a aussi des stages durant les vacances pour se remettre à niveau ou travailler ses méthodes. Le lycée offre aussi des préparations à Sciences Po et à Dauphine.

Esprit d'équipe : Comme le lycée est en zone violence les effectifs des classes sont moins chargés qu'ailleurs : 30 élèves par classe maximum, 24 en professionnel.

Mais les enseignants jouent aussi un rôle essentiel dans cette réussite. "On a un turn over relativement faible" dit O Chesneaux. Pour lui cela provient du fait que les enseignants travaillent en équipe et qu'il n'y a pas de professeur isolé. "Quand un professeur a une difficulté avec un élève, il peut en parler avec ses collègues".

A la base de la réussite du lycée Utrillo, la confiance. Une denrée très rare dans l'éducation nationale. Confiance dans les collègues quand il s'agit de faire front ou de monter un projet. Confiance dans la direction pour soutenir les projets. Confiance des élèves dans leur lycée qui fait ce qu'il peut pour les accompagner. C'est bien le terreau du professionnalisme.

François Jarraud